

COTISATIONS 2025

OUVRIER-EMPLOYE (coef etam A-B-C-D)	108 €
CHOMEUR	62,40 €
TAM (coef etam E-F-G-H)	150 €
CADRE	186 €
RETRAITE OUVRIER – RETRAITE CADRE	68,40 €

SI VOUS PAYEZ PAR CHEQUE : DOCUMENT ET CHEQUE A RENDRE à :

AUTORISATION DE PRELEVEMENTS

Depuis le passage aux prélèvements SEPA le bordereau d'autorisation de Prélèvement a changé et remplacé par ce document.

Merci de :

- . Le remplir
- . Le signer
- . Joindre un RIB (obligatoire pour avoir votre N° IBAN)
- . Le renvoyer avec le bulletin d'adhésion

Je soussigné : (nom)

(Prénom).....

Autorise le Syndicat BATIMAP TP CFTC 92 à prélever ma cotisation Syndicale sur mon compte bancaire dont je joins le RIB.

Le : Signature

Pour le prélèvement les documents sont à renvoyer à :

CFTC Hamor Aziz 1001 Vies Habitat 31-35 Avenue de la Fédération 75015 Paris

Pour 1001 vies Habitat M Hamor Aziz e-mail à ahamor@1001vieshabitat.fr

Pour Groupe I3F M Olivier Mallet e-mail à olivier.mallet@groupe3f.fr

Pour Groupe SEQENS M Amar Benloukil à amar.benloukil@seqens.fr